



785687
Province de Namur

Andenne, le 27 juin 1905

ARRONDISSEMENT DE NAMUR

VILLE D'ANDENNE



n.º 16641

Transmis à Monsieur le Gouverneur
de la province à Namur, conformément aux prescriptions
finales de l'art. 5 de l'arrêté royal du 28 mai 1884
une demande de la Société anonyme des Fonderies d'
Andenne tendant à pouvoir installer une fosse
à vapeur de leur établissement.

Le Secrétaire,
A. J. J. J.

Le Maire, Bourgmestre,
J. Carnet